

Villars**Un parc paysager à aménager et 1 000 arbres à planter à l'espace Beaunier**

Les compétences de la commune et de Métropole étant conjointes sur ce projet d'aménagement d'un parc paysager, une convention de groupement de commandes pour optimiser l'opération a été approuvée par le conseil municipal.

Sur le vaste périmètre de l'espace Beaunier, certains tènements ne sont pas propices à la construction de logements en raison de l'état du sol. C'est notamment le cas de l'ancien site industriel Bessenay, situé entre la rue Paul-Bert et la rue du 8-Mai 1945. La municipalité a décidé d'aménager ici un parc paysager sur une surface de 1,3 hectare avec la plantation d'une micro-forêt (d'environ 1 000 arbres), la création de promenades et d'espaces ouverts au public avec des aires de jeux pour enfants, ainsi que la création d'un bassin de rétention des eaux pluviales.

Mais pour mener à bien ce projet, deux maîtrises d'ouvrages sont nécessaires. En effet, la gestion des eaux pluviales (et donc la réalisation du bassin de rétention) est de la compétence de Saint-Étienne Métropole. La commune est pour sa part maître d'ouvrage pour la réalisation du parc paysager.

Il s'avérait donc nécessaire pour le conseil municipal d'approuver (abstention des



Sur l'ancien site industriel un parc arboré sera aménagé avec des aires de jeux pour enfants. Photo Pierre Thiolière

élus d'opposition) une convention de groupement de commandes entre Saint-Étienne Métropole et la commune pour conduire le lancement commun d'une consultation pour la passation des marchés de travaux.

Des travaux qui ne devraient pas démarrer avant 2025

« L'objectif commun est de pouvoir optimiser l'opération, notamment en termes de mouvements et évacuation des terres et de prévoir

les coordinations nécessaires », a précisé Hubert Porte, adjoint en charge de l'urbanisme.

Pour la réalisation de ce parc paysager, le coût prévisionnel des travaux relevant de la maîtrise d'ouvrage de la commune est estimé à environ 400 000 euros hors taxes. Il faudra ensuite attendre la même délibération côté Métropole pour poursuivre l'avancée de ce dossier, les travaux ne devraient pas débuter avant 2025.

● De notre correspondant, Pierre Thiolière